



Bulletin municipal de la Commune de Rougegoutte

Rougegoutte

Info



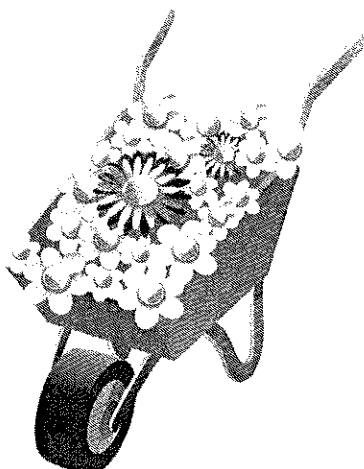
Décorations de Pâques 2018



Mars—Avril 2018

Mairie de Rougegoutte 16 rue des Ecoles 90200 Rougegoutte
☎ 03 84 27 12 67 ☎ 03 84 29 59 75
✉ mairie-rougegoutte@orange.fr

Dépôt légal n° 17/2000
Imprimé par nos soins
Tirage : 500 exemplaires



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

SAMEDI 14 AVRIL 2018

Rougegouttoises, Rougegouttois, Chers Amis, venez rejoindre les élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal de Jeunes et du Conseil Municipal d'Ados pour assurer la propreté de notre Commune et une meilleure qualité de vie à Rougegoutte.

**→ RENDEZ-VOUS A 14 HEURES
DEVANT LA MAIRIE**

Nous nous retrouverons ensuite pour partager un goûter.

Gilets fluorescents recommandés

DECHETERIE MOBILE

**Prochain passage le
LUNDI 04 JUIN
à l'arrière du stade
de 12 h à 19 h**

DECHETERIE FIXE ETUEFFONT

Horaires d'été

**Lundi : fermé
du mardi au vendredi :
9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Samedi : non stop de 9 h à 18 h**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

BUDGET COMMUNAL

Section de Fonctionnement	
DÉPENSES	546 900.92 €
RECETTES	669 373.84 €
EXCÉDENT	+ 122 472.92 €
Section d'Investissement	
DÉPENSES	339 625.87 €
RECETTES	265 527.70 €
DÉFICIT	- 74 098.17 €

Excédent global de clôture au 31/12/2017 :

Excédent de fonctionnement : + 122 472.92 €
 Déficit d'investissement : - 74 098.17 €
TOTAL : + 48 374.75 €

Affectation du résultat :

Investissement (article 1068) : + 74 098.17 € :
somme inscrite en recettes d'investissement 2018

Fonctionnement (article 002) : + 48 374.75 € :
somme inscrite en recettes de fonctionnement 2018

BUDGET BOIS

Section de Fonctionnement	
DÉPENSES	14 002.53 €
RECETTES	18 649.74 €
EXCÉDENT	+ 4 647.21 €
Section d'Investissement	
DÉPENSES	2 655.90 €
RECETTES	2 655.90 €
	0 €

Excédent global de clôture au 31/12/2017 :

+ 4 647.21 €

Affectation du résultat :

Fonctionnement (article 002) : + 4 647.21 € :
somme inscrite en recettes de fonctionnement 2018 du budget bois

BUDGET PRIMITIF 2018

**Le budget communal 2018 ainsi que le budget bois seront votés lors du
Conseil Municipal du Vendredi 13 avril 2018**

DÉPÔTS DE DÉCHETS VÉGÉTAUX à la CCVS de GIROMAGNY

La Communauté de Communes dispose à Giromagny d'une zone de dépôts de déchets végétaux. Cette zone de dépôt est exclusivement réservée aux particuliers. Cependant, elle est également utilisée par les professionnels, engendrant des difficultés de gestion des services de la Communauté de Communes.

C'est pourquoi, à compter du mois de mars, un panneau d'information sera installé en entrée de zone afin d'avertir l'ensemble des professionnels que leur dépôt doit se faire uniquement à la déchetterie d'Etueffont. Un courrier cosigné du SICTOM leur sera également adressé, dans ce sens.

DÉPENSES INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2017

Dépenses	Montant
<u>VOIRIE</u> ① Travaux d'assainissement avenue du Général de Gaulle et rue du Bringard réalisés et financés par la CCVS (Communauté de Communes des Vosges du Sud) ② Problème ECF (Enrobé Coulé à Froid) - substitution de l'ECF par de l'enrobé rue de l'Eglise depuis le n° 5 et rue du Curtil Buisson jusqu'au n° 10 : travaux pris intégralement en charge par la CCVS soit 34 561 € ③ <u>Rue du Bringard</u> : pose d'enrobés après les travaux d'assainissement Facture COLAS : 55 224,18 € Facture HUSSON : 5 352.00 € (arasement des accotements)	60 576.18 €
<u>BÂTIMENTS</u> ① Accessibilité PMR : achèvement des travaux PMR pour la Mairie → subvention = 10.896 € <ul style="list-style-type: none"> - 2 main-courantes escaliers salle d'activités bâtiment annexe : 792 € (devis JEANMOUGIN) - Main-courante escalier intérieur Mairie : 1 320 € (devis LIDY) - Réfection des escaliers accès salle d'activités bâtiment annexe : 1 500 € (devis DIEUDONNE) - Boucle magnétique pour le secrétariat : 400 € (devis AMPLIFON) 	4 012.00 €
② Accessibilité PMR - Ancien presbytère ③ Accessibilité PMR - Salle communale de la Cité	26 235.67 €
} Subvention pour ces 2 operations = 29.753 €	54 711.42 €
⑤ Réfection des salles du rez-de-chaussée de la Mairie, du couloir et des escaliers d'accès au 1 ^{er} étage (en section de fonctionnement) <ul style="list-style-type: none"> - peinture (MANCINI) : 15 300.07 € - parquets (FRANCISCO PARQUET) : 6 061.85 € 	21 361.92 €
⑥ Eclairage parking de la salle communale de la Cité	1 746.00 €
<u>CIMETIÈRE</u> Relevage de 8 tombes suite à la reprise des concessions abandonnées : travaux exécutés par l'entreprise HELBERT	2 520.00 €
<u>MATÉRIELS</u> Achat de tables de pique-nique pour l'aire de repos face au stade ; cendriers extérieurs pour les bâtiments communaux	898.80 €
<u>CUISINE SALLE DE LA CITÉ</u> Achat et aménagement de la cuisine de la salle communale de la Cité : <ul style="list-style-type: none"> - Electricité : modification de l'alimentation 7 575.72 € - Condamnation d'une fenêtre : 630.00 € - Plaque inox devant fenêtre obturée : 187.65 € - Mise en souterrain de la ligne électrique : 3881.18 € - Carrelage : 75.49 € - Installation des appareils (friteuses, plancha, pianos avec fours gaz et électrique, hotte, four professionnel) : 6 570.00 € - Fourniture plats et couvercles pour four : 227.83 € 	19 147. 87 €
<u>PRÉPARATION DES DOSSIERS DE TRAVAUX 2018 POUR LES AMÉNAGEMENTS SÉCURITÉ VOIRIE</u> a) Préparation pour création de trottoirs RD 12 : honoraires projet BEREST b) Levé topographique avenue de Lattre de Tassigny (Cabinet CLERGET) c) Levé topographique sur RD 24 route de Chaux (Cabinet CLERGET)	4 146.25
TOTAL	195 356.11 €

PRÉVISIONS TRAVAUX 2018

ROUTE DE CHAUX RD25 : OPÉRATION PARTENARIALE DE SECURITÉ AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

- 1 – Plateau surélevé intersection RD24/rue des Epreys : 33 200 € TTC
 - 2 – Plateau surélevé dans la ligne droite, route de Chaux, entre l'aménagement existant à l'entrée de la Commune et la rue des Epenottes : 7 250 € TTC
 - 3 - Maîtrise d'œuvre : Bureau d'Etudes 2ED à GIROMAGNY : 1 800 € TTC
- Plusieurs demandes de subvention ont été déposées.

Subventions obtenues :

- 1/ Conseil Départemental = 12.632 €
- 2/ DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) = 9.946,62 €

CONSTRUCTION DE TROTTOIRS POUR AMÉLIORATION DE LA SECURITÉ DES PIÉTONS RD 12 avenue de Gaulle et avenue de Lattre

1 – Avenue de Gaulle

- a) 1^{ère} ACTION 2018 : création de trottoirs (côté droit sens ROUGEGOUTTE/GIROMAGNY) depuis GIROMAGNY jusqu'au n° 8 avenue de Gaulle (avant le départ du canal à ciel ouvert) : coût 100 761,12 € TTC
- b) 2^{ème} ACTION 2018 : écluse sur le pont de la « Rosemontoise » : coût : 4 154.40 € TTC
- c) 3^{ème} ACTION 2019 : création de trottoirs depuis le n°8 avenue de Gaulle jusqu'au niveau de l'Unité 1 de REYDEL (côté gauche sens ROUGEGOUTTE/GIROMAGNY)
Maintien du canal d'écoulement des eaux depuis le n° 8 avenue de Gaulle, jusqu'aux vannes mais avec remplacement du garde-corps
- d) 4^{ème} ACTION 2019 : écluse sur le pont de la « Rougegoutte »

Plusieurs demandes de subvention ont été déposées. Subventions obtenues :

- 1/ Conseil Départemental = 30.000 €
- 2/ DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) = 40.828 €

2 – Avenue de Lattre de Tassigny

CRÉATION D'UN TROTTOIR = Poursuite en 2018, sur quelque 110 ml, du trottoir allant du carrefour RD12/RD24 jusqu'à la rue du Commerce Coût : 10 000 €.

Plusieurs demandes de subvention ont été déposées.

Subventions obtenues :

- 1/ Conseil Départemental = 3.000 €
- 2/ DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) = 2.104 €
- 3/ Reydel = 2.473 €

REPRISE DE L'ÉCLAIRAGE SUR LE CHEMIN D'ACCÈS A L'ÉGLISE

Devis Etablissements BAUMGARTNER : coût 14 826.00 € TTC

NB = demande de subvention déposée.

POUR L'ABAISSEMENT DE LA CONSOMMATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :
remplacement des 48 derniers et anciens luminaires fluos 125 W par des luminaires
Led type « Tweet S1 de chez ECLATEC »

Coût : 23 202 € TTC NB = le montant de la subvention du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pourrait d'élever à 17.042 €.

PARKING DU CENTRE (à côté du bâtiment accueil et restauration scolaire)

- ① Eclairage devis Etablissements BAUMGARTNER, coût 8 706.00 € TTC
- ② Délimitation des places de parking par Société Global Signalisation, Coût 1 178.88 € TTC

CLÔTURE PARE-BALLONS le long du terrain de football côté RD 24 route de Chaux

Une opération partenariale a été élaborée en relation avec l'A.S.R. afin d'éviter aux ballons de se retrouver sur la RD24 dénommée route de Chaux : plan de financement en cours de réalisation.

Montant du projet : 27 024 € TTC

Aides = 1/ sponsors privés
2/ demande de subvention communale

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DU QUET : réalisés et financés par la Communauté de Communes des Vosges du Sud

Travaux programmés A PRIORI du 03 septembre au 25 octobre 2018

MONUMENT AUX MORTS INTERCOMMUNAL (Rougegoutte/Vescemont)

Reprise du crépissage du soubassement

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL (Rougegoutte/Vescemont)

Réfection du plan du cimetière, acquisition d'un logiciel de gestion des tombes et poursuite du relevage de tombes suite à la reprise de concessions abandonnées.

RIVIERE

En lien avec la CCVS, la DDT et la Police de l'eau : préparation et enrochement de berges rue du Pied Germain, avenue de Gaulle, rue du Curtil Buisson et rue du Bringard (cours d'eau concernés = Rosemontoise et Rouge-Goutte)

CURAGE DE FOSSÉS ET RÉPARATION DE REGARDS D'EAUX PLUVIALES SUR LES VOIES

Devis Entreprise HUSSON, coût 9 906.60 TTC

SIGNALÉTIQUE

Signalétique pour la porte d'entrée de la salle communale de la CITÉ et la rampe d'accessibilité PMR et panneau à l'entrée du parking du Centre = Devis AZ Publicité : coût 1 296.00 € TTC

ENTREPRISE REYDEL

Attention toujours soutenue en direction de l'Entreprise REYDEL : partenariat et synergie pour une coopération fructueuse qui doit permettre la meilleure cohabitation possible entre les riverains, les habitants et tous les personnels de cette entreprise dont le nombre d'employés dépasse notre population.

PRÉVISIONS DÉPENSES INVESTISSEMENT 2018

Nature de la dépense	Montant de la dépense	Inscription au BP 2018
Remboursement prêts (capital)	60 300 €	60 300 €
Aménagement cuisine salle de la Cité	19 200 €	19 200 €
Eclairage public (remplacement de 48 lampadaires) : devis BAUMGARTNER	23 202 €	23 202 €
Eclairage du parking du Centre : devis BAUMGARTNER	8 706 €	8 706 €
Eclairage du chemin d'accès à l'église : devis BAUMGARTNER	14 826 €	
Aménagement sécurité route de Chaux <ul style="list-style-type: none"> - Plateau surélevé (intersection RD24/rue des Epreys) : 33 200 € - Plateau surélevé (ligne droite route de Chaux) : 7 250 € - Maîtrise d'œuvre : 1 800 € 	33 200 € 0 1 800 €	35 000 €
Construction de trottoirs RD 12 avenue de Gaulle <ul style="list-style-type: none"> - Trottoirs : 100 760 € - Ecluse sur pont « Rosemontoise » : 4 155 € - Maîtrise d'œuvre : 3 740 € 	100 760 € 0 3 740 €	90 817 €
Aménagement trottoir (face REYDEL Unité 1) devis COLAS	9 900 €	9 900 €
Clôture pare-ballons	18 600 €	
Délimitation des places du parking du Centre : devis Global Signalisation	1 180 €	1 180 €
Signalétique <ul style="list-style-type: none"> - Entrée salle communale - Parking du Centre Devis AZ Publicité	1 296 €	1 296 €
Reprise de 10 tombes maximum au cimetière intercommunal	3 000 €	
Plan et logiciel cimetière	<i>Montant non connu</i>	
Changement chaudière salle communale de la Cité	<i>Montant non connu</i>	
Réparation et enrochement des berges de la Rosemontoise (rue du Pied Germain et avenue de Gaulle) et de la Rouge Goutte (rue du Bringard et rue du Curtil Buisson) suite aux crues de janvier 2018 Il s'agit de la compétence GEMAPI qui appartient à la CCVS	<i>Montant non chiffré</i>	
Acquisition d'un four auprès du R.P.I.	1 200 €	1 200 €
TOTAL	279 310 €	250 801 €

PRÉVISIONS RECETTES INVESTISSEMENT 2018

Nature de la recette	Montant des recettes	Recettes inscrites au BP 2018
Virement de la section de fonctionnement en section d'investissement	86 000 €	86 000 €
FCTVA	24 072 €	24 072 €
Taxe d'aménagement	5 000 €	5 000 €
Subvention 2017 FIPHP pour Mairie	10 896 €	10 896 €
Subvention 2017 pour accessibilité PMR salle communale de la Cité et ancien presbytère <ul style="list-style-type: none"> - Sénateur : 3 500 € (solde) - D.E.T.R. : 13 969 € (solde) - Dotation de soutien à l'investissement des Communes : 12 294 € 	29 753 €	29 753 €
Subventions pour aménagement trottoir (face REYDEL Unité 1) <ul style="list-style-type: none"> - D.E.T.R. : 2 104 € - Conseil Départemental : 3 000 € - Reydel : 2 473 € 	7 577 €	7 577 €
Subvention PNRBV pour éclairage public	17 042 €	17 042 €
Aménagement de trottoirs avenue de Gaulle <ul style="list-style-type: none"> • Subvention Conseil Départemental : 30 000 € (14.69 % du montant total HT de 204 143 €) • Subvention D.E.T.R. : 40 828 € (20 % du montant total HT de 204 143 €) 	30 000 € 40 828 €	30 000 € 17 883 €
Création de plateaux surélevés route de Chaux <ul style="list-style-type: none"> • Subvention Conseil Départemental : 12 632 € (38 % du montant total HT de 33 155,40 €) • Subvention D.E.T.R. : 9 946 € (30 % du montant total HT de 33 155,40 €) 	12 632 € 9 946 €	12 632 € 9 646 €
TOTAL	273 746 €	250 801 €

Informations diverses

INFORMATION ELAGAGE =

Rappel des règles et les responsabilités de chacun en terme d'élagage à proximité des lignes électriques, pour la sécurité de tous et pour éviter les coupures d'électricité

ARBRE SUR	LIGNE ELECTRIQUE SUR	RESPONSABLE
Domaine privé	Domaine privé	Enedis *
Domaine privé	Domaine public	Propriétaire de l'arbre
Domain public	Domaine public	Enedis

**sauf si les arbres ont été plantés par le propriétaire dans la zone de déboisement après la construction de la ligne*

VENTE DE ROSE

L'Association « Une Rose un Espoir – le Cœur des Motards » organise depuis plusieurs années une vente de roses permettant de financer des équipements médicaux.

Une vente de roses, au prix de 2 € l'unité, aura lieu devant la

Mairie de ROUGEGOUTTE

le samedi 29 avril 2018

de 16 h 50 à 17 h 45

Lors de cette prévente un reçu fiscal sera remis à toute personne faisant un don de 20 € minimum.

Nous comptons sur votre participation, vous remercions de votre générosité et de l'accueil que vous saurez réserver à cette opération.

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous rappelons que le **recensement est obligatoire** à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française (garçons et filles) doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois qui suit le 16ème anniversaire.

Pour cela, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents

Une attestation de recensement sera ensuite remise au jeune.

CHANGEMENT DES FREQUENCES TNT

Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit sur toute la France métropolitaine le 5 avril 2016, permet désormais de diffuser l'ensemble des chaînes de la TNT avec un nombre de fréquences moins important. Les fréquences dégagées par cette opération pourront désormais être transférées au secteur de la téléphonie mobile pour leurs déploiements 4G (et 5G à l'avenir) et répondre ainsi à l'augmentation de l'échange des données mobiles, en croissance d'environ 60 % par an en France. Ce redéploiement des fréquences permet ainsi d'améliorer la connectivité dans les différents territoires.

Des opérations techniques sont toutefois nécessaires pour assurer ce transfert : **des changements de fréquences de la TNT sont planifiés sur 13 phases successives** qui concernent chacune une partie différente de la France métropolitaine. La 1ère phase (phase 0), en Ile-de-France, a déjà eu lieu en avril 2016, en même temps que le passage à la TNT HD.

Les 12 autres phases se dérouleront **d'octobre 2017 à juin 2019**. A ROUGEGOUTTE, cette phase aura lieu le 23 MAI 2018.

Tous les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche de chaînes.

Les personnes recevant la télé par box internet ne sont pas concernées.

Décorations de Pâques 2018

